



15.02.2018

COMMUNIQUE DE PRESSE CASSE DE NOTRE PROTECTION SOCIALE



SAISON 1 : Modification du régime des retraites
Casse de la sécurité sociale

SAISON 2 : Casse du service public hospitalier

Préambule : Fermeture massive de lits d'hospitalisations dans l'Oise : Beauvais Creil Senlis Compiègne Noyon et Clermont

Episode 1 : DANS L'OISE FERMETURE DES MATERNITES DE CREIL ET CLERMONT

La CGT Départementale Santé **dénonce la casse du système de santé** dans notre département.

La diminution de l'offre de soins publics est **orchestrée** par les différents gouvernements politiques qui se succèdent depuis 20 ans.

Il est demandé aux hôpitaux de gérer les conséquences de **choix politiques** :

- **Pénurie de personnel** non médical dans certaines spécialités (masseurs kinésithérapeutes, infirmiers anesthésistes etc...),
- **Pénurie médicale** organisée par la non évolution du numéris clausus,
- Les **étranglements budgétaires** des établissements de santé dus à la tarification à l'activité et à une diminution constante des tarifs alors même que les missions, les charges augmentent. Cette pression financière génère des coupes dans les effectifs, des moyens matériels insuffisants, et une souffrance des professionnels.
- **Diminution de l'offre de soins de proximité** à travers la disparition des hôpitaux de proximités et un maillage de médecine libérale insuffisant entraînant une explosion du recours aux services d'urgences,
- Des engagements fermes, de maintien des deux maternités, non tenus, par nos politiques (**Pour Creil** engagement de l'ARS et du ministère, inscription au projet d'établissement validé par l'ARS et **pour Clermont** annonce en mai 2009 par courrier du ministère de la santé d'une reconstruction incluant la maternité).

Aujourd'hui la fermeture des maternités de Creil et de Clermont est une décision qui ne repose pas sur les besoins de la population mais sur des considérations d'économies budgétaires.

Les fermetures entraîneront un éloignement du lieu de prise en charge générant un risque de mortalité périnatale.

Episode 2 : FERMETURE DES URGENCES LA NUIT AU 1^{ER} AVRIL et FERMETURE DE L'UNITE DE SOINS CONTINUS SUR LE SITE DE SENLIS

Cette décision une fois encore est la conséquence des diverses politiques nationales sur le nombre de médecins formés et leurs conditions de travail (numerus clausus et semaine à plus de 60 heures)

Episode 3 : MENACE SUR LE SERVICE DE CHIRURGIE ET LE BLOC OPERATOIRE DE CLERMONT (Cf : Projet Régional de Santé (PRS) et Hospimédia ou l'on peut lire que trois ans après la transformation de la maternité en Centre Périnatal de Proximité (CPP) de l'hôpital de Vitry le François les fermetures de la chirurgie et du bloc opératoire ont été actées au 1^{er} février 2018). D'ailleurs dans l'Oise que reste-t-il à ce jour des hôpitaux de Méru et Noyon ?

Nous n'acceptons pas ces situations, nous les dénonçons, d'autres choix politiques doivent être faits.

Le gouvernement doit donner les moyens aux différents services publics de santé de répondre aux besoins de la population.

Arrêtons de nous parler d'austérité, l'argent existe et doit profiter à la population et non pas à des fonds spéculatifs comme nous le constatons dans les maisons de retraite privés.

Après la loi HPST (21/07/2009), la loi de modernisation de la santé (décembre 2015), le gouvernement nous prépare une nouvelle étape dans la mise à mort du système de santé qui aggravera l'inégalité dans l'accès aux soins.

Chacun d'entre nous, doit se sentir concerné et s'investir dans la défense de notre système de santé.

La première étape de cette lutte est la défense de nos deux maternités.

Soyons nombreux les :

SAMEDI 24 FEVRIER 2018 à Creil Faiencerie à 10h30

SAMEDI 17 MARS 2018 à Clermont devant la poste à 10h00